



Politique environnementale

Une approche stratégique

Notre énoncé de politique (révisé le 15 mars 2006) :

Protéger l'environnement est une priorité de premier rang dans toutes les activités d'Aliant. Nous sommes déterminés à créer un avenir viable en intégrant à nos façons de faire des considérations économiques, environnementales et sociales à long terme.

Nos employés collaborent efficacement à :

- reconnaître les activités et les situations qui pourraient nuire à l'environnement;
- adopter des pratiques et des mesures préventives favorables à l'environnement.

Notre programme environnemental nous permet de respecter les exigences en matière de réglementation et d'atteindre des résultats qui réduisent au minimum les risques pour l'environnement, grâce à un processus d'amélioration continue.

Nos objectifs :

- Considérer la protection et l'amélioration de l'environnement comme critère de base du service que nous fournissons.
- Planifier et exécuter nos activités en tenant pleinement compte de leurs conséquences possibles sur l'environnement.
- Collaborer avec tous les paliers de gouvernement dans notre territoire, afin que nos activités ne nuisent pas à l'environnement.
- Développer et mettre en marché des services et produits qui aident nos clients, en leur offrant des solutions novatrices à des problèmes environnementaux.
- Encourager les employés à participer à des programmes de protection de l'environnement, à la fois au sein de l'entreprise et dans la communauté.
- Éliminer ou réduire les déchets et les polluants.
- Acheter des produits écologiques, réduire l'utilisation de substances dangereuses et stimuler le développement durable.
- Faire régulièrement rapport aux employés et aux autres partenaires de notre statut et de notre performance en matière environnementale.

Cette politique a été approuvée par le conseil de l'environnement le 15 mars 2006.